Hydro Québec

Rapport trimestriel

Premier trimestre 2008

Message du président du Conseil d'administration et du président-di ecteur général

Sommaire des résultats

Le bénéfice net du premier trimestre s'est établi à 1 450 M$ en 2008, comparativement à 1 431 M$ en 2007. Cette augmentation résulte d'une croissance de 37 M$ des exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production et d'un gain non récurrent de 117 M$ lié à l'ajustement de prix prévu au contrat de vente de la participation dans HQI Transelec Chile S.A. Notons par ailleurs que les redevances hydrauliques assumées par Hydro-Québec Production ont totalisé 169 M$ au premier trimestre 2008, par rapport à 65 M$ en 2007.

Résultats consolidés

Les **produits** ont augmenté de 39 M$ pour atteindre 3 771 M$. Les produits des ventes d'électricité ont progressé de 50 M$ pour s'établir à 3 701 M$, dont 3 156 M$ au Québec, en hausse de 24 M$ par rapport à 2007. La hausse au Québec est attribuable aux ventes enregistrées le 29 février, 2008 étant une année bissextile.

Sur les marchés hors Québec, les produits des ventes d'électricité ont totalisé 545 M$, en hausse de 26 M$, principalement en raison de la croissance du volume des exportations d'Hydro-Québec Production.

Les **charges totales** ont atteint 1 823 M$, soit 119 M$ de plus qu'en 2007. Cet écart s'explique notamment par une hausse de 82 M$ de la charge d'amortissement des actifs et des passifs réglementaires liés aux écarts de coûts d'approvisionnement et de transport, qui a été comptabilisée selon les modalités établies par la Régie de l'énergie. Par ailleurs, les achats d'électricité postpatrimoniale effectués par Hydro-Québec Distribution ont diminué de 86 M$. Notons enfin que les redevances hydrauliques assumées par Hydro-Québec Production ont totalisé 169 M$ au premier trimestre 2008, comparativement à 65 M$ en 2007.

Les **frais financiers** sont demeurés stables par rapport à 2007, s'établissant à 615 M$.

Résultats sectoriels

Production

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production a atteint 840 M$ au premier trimestre 2008 par rapport à 907 M$ à la même période en 2007, soit une diminution de 67 M$. Les exportations nettes d'électricité ont augmenté de 37 M$. Les redevances hydrauliques ont totalisé 169 M$ en 2008, comparativement à 65 M$ en 2007.

Transport

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est élevé à 131 M$, par rapport à 127 M$ en 2007. Ce résultat s'explique principalement par une hausse des produits des services de transport de point à point.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a inscrit un bénéfice net de 362 M$, comparativement à 393 M$ en 2007, soit une baisse de 31 M$. Cet écart est surtout attribuable à une hausse de la charge d'amortissement des actifs et des passifs réglementaires liés aux écarts de coûts d'approvisionnement et de transport, qui a été comptabilisée selon les modalités établies par la Régie de l'énergie. Cette baisse a été atténuée par une augmentation des produits des ventes d'électricité et par une réduction des achats d'électricité postpatrimoniale.

Les produits des ventes d'électricité ont totalisé 3 156 M$, en hausse de 27 M$ sur 2007. Cette progression résulte essentiellement des ventes réalisées le 29 février.

Construction

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Pour les trois premiers mois de 2008, le volume d'activité du secteur s'est chiffré à 345 M$, contre 286 M$ en 2007. Ce volume élevé est attribuable à la poursuite de nombreux projets d'envergure dans les domaines de la production et du transport, notamment les chantiers de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert et de la nouvelle interconnexion de 1 250 MW avec l'Ontario.

Investissement

Au 31 mars 2008, les investissements en immobilisations, en actifs incorporels et au titre du Plan global en efficacité énergétique s'établissaient à 641 M$, comparativement à 584 M$ en 2007. Comme prévu, une part importante de cette somme a été consacrée aux investissements d'Hydro-Québec Production, notamment sur les chantiers de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert ainsi que de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs. Hydro-Québec Production a par ailleurs mis en service les deux derniers groupes de la centrale de la Péribonka au cours du premier trimestre.

Hydro-Québec TransÉnergie a continué d'investir dans son réseau de transport pour y intégrer de nouvelles installations de production. Elle a également poursuivi la construction de la nouvelle interconnexion avec l'Ontario et réalisé des travaux visant à assurer la pérennité de l'ensemble de ses installations. Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a poursuivi ses investissements en vue de

répondre à la croissance de la demande et d'améliorer la qualité du service, notamment dans le cadre du Plan global en efficacité énergétique.

Financement

Le programme de financement de 2008 s'élève à 1,1 G$. Le produit des emprunts effectués servira à refinancer des dettes venant à échéance en cours d'année et à financer une partie du programme d'investissement.

En février 2008, la réouverture de l'émission d'obligations lancée en octobre 2006 et venant à échéance en février 2045 a permis de réunir 503 M$ sur le marché canadien, à un taux de 4,96 %.

Le président du Conseil d'administration,

Michael L. Turcotte

Le président-directeur général,

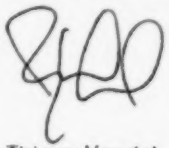

Thierry Vandal

Le 16 mai 2008

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 31 mars 2008	2007
Produits		**3 771**	3 732
Charges			
Exploitation		**615**	606
Achats d'électricité et de combustible		**337**	422
Amortissement	4	**575**	482
Taxes		**297**	208
Reports réglementaires		**(1)**	(14)
		1 823	1 704
Bénéfice d'exploitation		**1 948**	2 028
Frais financiers	5	**615**	618
Bénéfice provenant des activités poursuivies		**1 333**	1 410
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	**117**	21
Bénéfice net		**1 450**	1 431

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 31 mars 2008	2007
Solde au début de la période	**15 556**	14 772
Bénéfice net	**1 450**	1 431
Solde à la fin de la période	**17 006**	16 203

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens

	Notes	Au 31 mars 2008 (non vérifié)	Au 31 décembre 2007 (vérifié)
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**338**	54
Placements temporaires		**1 267**	3 073
Débiteurs		**2 618**	1 738
Instruments dérivés		**1 093**	992
Matériaux, combustible et fournitures	2	**300**	360
		5 616	6 217
Immobilisations corporelles	2	**53 425**	53 228
Placements		**171**	228
Instruments dérivés		**1 544**	1 998
Actifs incorporels		**959**	967
Actifs réglementaires	3	**998**	1 057
Autres actifs		**1 147**	1 157
		63 860	64 852
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		**486**	73
Créditeurs et charges à payer		**1 700**	1 877
Dividendes à payer		**723**	2 095
Intérêts courus		**485**	890
Passifs réglementaires	3	**79**	97
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an		**97**	1 087
Instruments dérivés		**186**	369
		3 756	6 488
Dette à long terme		**34 096**	33 161
Instruments dérivés		**2 239**	2 835
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		**473**	464
Passifs réglementaires	3	**-**	8
Autres passifs à long terme		**726**	718
Dette à perpétuité		**297**	286
		41 587	43 960
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		**4 374**	4 374
Bénéfices non répartis		**17 006**	15 556
Cumul des autres éléments du résultat étendu	8	**893**	962
		17 899	16 518
		22 273	20 892
		63 860	64 852
Engagements et éventualités	11		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,
le président du Comité de vérification,

Jacques Leblanc FCA

Jacques Leblanc

le président du Conseil d'administration,

Michael L. Turcotte

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 31 mars 2008	2007
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		**1 450**	1 431
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	**(117)**	(21)
Bénéfice provenant des activités poursuivies		**1 333**	1 410
Ajustements			
Amortissement	4	**575**	482
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	5	**29**	27
Gain de change		**(46)**	(16)
Écart entre les cotisations versées et le coût de retraite		**(14)**	72
Reports réglementaires		**(1)**	(14)
Autres		**36**	35
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	9	**(1 345)**	(1 427)
		567	569
Activités d'investissement			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels		**(610)**	(567)
Placements		**56**	3
Cession de participations, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	6	**-**	51
Coûts liés au Plan global en efficacité énergétique		**(31)**	(17)
Cession nette de placements temporaires		**1 826**	2 485
Autres		**-**	(1)
		1 241	1 954
Activités de financement			
Émission de dette à long terme		**500**	523
Remboursement à l'échéance de dette à long terme et rachat du fonds d'amortissement		**(1 141)**	(576)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**75**	154
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**-**	(95)
Variation nette des emprunts à court terme		**413**	40
Dividendes versés		**(1 372)**	(2 342)
Autres		**(2)**	(1)
		(1 527)	(2 297)
Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		**3**	-
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		**284**	226
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	6	**-**	2
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**284**	228
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		**54**	57
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		**338**	285
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	9		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Note	Trois mois terminés les 31 mars **2008**	2007
Bénéfice net		**1 450**	1 431
Autres éléments du résultat étendu	8		
Variation des pertes reportées sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie		**(15)**	(6)
Reclassement aux résultats des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie		**(57)**	(45)
		(72)	(51)
Autres		**3**	5
Résultat étendu		**1 381**	1 385

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifiés)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2008 et 2007

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 - Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie (la Régie). La prise en compte de ces décisions a pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont comptabilisées dans les résultats consolidés et donne lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, que la Société juge probable de pouvoir recouvrer ou régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs. Les états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2007* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2007* d'Hydro-Québec, sauf en ce qui concerne les modifications de conventions comptables décrites à la note 2.

Certains chiffres de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Les résultats trimestriels de la Société ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

Note 2 - Modifications de conventions comptables

Récentes modifications

2008

Instruments financiers

Le 1er janvier 2008, Hydro-Québec a adopté deux nouvelles normes d'information et de présentation du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)* ; le chapitre 3862, « Instruments financiers - informations à fournir » et le chapitre 3863, « Instruments financiers - présentation ». Ces chapitres remplacent le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » et modifient les exigences en matière d'information sur la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont Hydro-Québec gère ces risques. Les règles de présentation sont reprises sans modification. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation des instruments financiers. Les informations exigées sont fournies à la note 7, Instruments financiers.

Informations à fournir concernant le capital

Le 1er janvier 2008, Hydro-Québec a adopté les recommandations du chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, « Informations à fournir concernant le capital », qui exige la présentation des informations sur la façon dont la Direction gère le capital. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Stocks

Le 1er janvier 2008, Hydro-Québec a adopté les recommandations du chapitre 3031 du *Manuel de l'ICCA*, « Stocks », qui établit des normes pour l'évaluation des stocks, y compris la détermination de leur coût. L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, mais a requis un reclassement au bilan de 78 M$ en immobilisations.

Note 2 - Modifications de conventions comptables

Modifications à venir

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Il s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels d'Hydro-Québec pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Hydro-Québec évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés.

Activités réglementées

Le 1er janvier 2009, l'exemption temporaire prévue dans le *Manuel de l'ICCA* à l'égard du chapitre 1100, « Principes comptables généralement reconnus », et permettant la constatation et l'évaluation des actifs et des passifs réglementaires sera retirée. Par ailleurs, le chapitre 3465, « Impôts sur les bénéfices », a été modifié de manière à exiger la constatation des actifs et des passifs d'impôts futurs. Hydro-Québec évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur les états financiers consolidés.

Note 3 - Réglementation

TRANSPORT

Dans sa décision D-2008-027 du 29 février 2008, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité de la Société, avec effet le 1er janvier 2008. Les nouveaux tarifs tiennent compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,84 %, fondé sur une structure du capital présumée comportant 30 % de capitaux propres. Cette décision se traduit essentiellement par une réduction de 11 M$ du coût annuel du service de transport pour la charge locale, à laquelle s'ajoute une réduction ponctuelle de 41 M$ en 2008 découlant de la prise en compte de l'amortissement du compte d'écart des revenus des services de transport d'électricité de point à point. Ces deux éléments sont reflétés dans les tarifs de distribution d'électricité de la Société appliqués depuis le 1er avril 2008.

DISTRIBUTION

Dans sa décision D-2008-033 du 12 mars 2008, la Régie a accordé une hausse uniforme de 2,9 % des tarifs de distribution d'électricité de la Société, avec effet le 1er avril 2008. Cette hausse tient compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,81 % en 2008, fondé sur une structure du capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

Note 4 - Amortissement

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
Immobilisations corporelles	**473**	454
Actifs incorporels	**29**	29
Actifs et passifs réglementaires	**69**	(4)
Frais reportés	**4**	3
	575	482

Note 5 - Frais financiers

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
Intérêts		
Intérêts sur titres d'emprunt	**620**	624
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	**29**	27
	649	651
Perte nette de change	**20**	12
Frais de garantie relatifs aux emprunts payés à l'actionnaire	**42**	42
	62	54
Moins		
Frais financiers capitalisés	**67**	59
Revenu net de placements	**29**	28
	96	87
	615	618

Note 6 - Activités abandonnées

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008, Hydro-Québec a comptabilisé un gain de 117 M$ (117 M$ US), net des impôts afférents de 25 M$, lié à l'ajustement de prix prévu au contrat de vente de sa participation dans HQI Transelec Chile S.A. (Transelec). Cet ajustement fait suite à la publication, le 15 janvier 2008, d'un décret ministériel établissant la valeur aux fins réglementaires de la base d'actifs du réseau troncal de Transelec.

De plus, l'effet rétrospectif de cette révision de valeur sur les revenus de Transelec pour la période du 13 mars 2004 au 30 juin 2006 devrait, de l'avis de la Direction, résulter en un ajustement additionnel du prix de vente qui sera comptabilisé au fur et à mesure qu'Hydro-Québec International (HQI) encaissera les montants qui en découlent.

Le 28 février 2007, Hydro-Québec a conclu la vente de sa participation dans HQI Australia Pty Ltd (DirectLink), par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive HQI, pour une contrepartie monétaire de 52 M$, ce qui a donné lieu à un gain de 18 M$.

Note 7 - Instruments financiers

Gestion des risques

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à des risques financiers tels que les risques de crédit, de liquidité et de marché. Pour les besoins de financement, au-delà des fonds générés par l'exploitation, Hydro-Québec a recours à des emprunts. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent considérablement l'exposition à ces risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne puisse respecter ses obligations selon les termes de l'instrument financier.

Hydro-Québec est exposée au risque de crédit lié aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et aux instruments dérivés qu'elle transige avec des institutions financières. Elle est également exposée au risque de crédit lié aux débiteurs résultant de ses opérations courantes de ventes d'énergie au Québec et hors Québec. Rappelons qu'au Québec, les ventes sont facturées à des tarifs qui prévoient le recouvrement des coûts selon les modalités approuvées par la Régie. Le risque de crédit est limité à la valeur comptable présentée dans l'actif au bilan.

Équivalents de trésorerie, placements temporaires et instruments dérivés

L'exposition d'Hydro-Québec est réduite par :

- l'application d'une politique de crédit qui limite la concentration des risques ;
- l'évaluation et le suivi du risque de crédit des contreparties ;
- l'adoption de limites de crédit, au besoin ;
- l'établissement d'une liste de contreparties autorisées composée d'institutions financières canadiennes et internationales dont la cote de crédit est élevée.

Au 31 mars 2008, les contreparties avaient une cote supérieure à A-.

Note 7 - Instruments financiers (suite)

Débiteurs (clients - ventes d'énergie)

L'exposition au risque de crédit des débiteurs est limitée en raison de la diversité de la clientèle et du grand nombre de clients. De plus, Hydro-Québec détient des dépôts de 51 M$ fournis en garantie par des clients d'affaires. Ces derniers sont comptabilisés avec les Créditeurs et charges à payer.

Le tableau suivant présente la valeur par âge des comptes clients ainsi que la provision pour mauvaises créances afférente.

	Au 31 mars 2008		
	Clientèle résidentielle	Clientèle d'affaires	Total
Moins de 30 jours [a]	884	832	**1 716**
30 à 60 jours	85	23	**108**
61 à 90 jours	48	9	**57**
Plus de 90 jours	232	20	**252**
	1 249	884	**2 133**
Provision à la fin de la période	127	14	**141**
Total débiteurs (clients - ventes d'énergie)	1 122	870	**1 992**

a) Y compris l'électricité livrée, mais non facturée.

Le tableau suivant présente l'évolution de la provision pour mauvaises créances. En vertu du règlement tarifaire, un compte client est considéré comme en souffrance lorsque le paiement n'est pas effectué à sa date d'échéance contractuelle, soit 21 jours après la date de facturation. La provision est établie en fonction de l'âge des comptes et du statut du dossier des clients.

	Trois mois terminés les 31 mars			
	Clientèle résidentielle	Clientèle d'affaires	**2008**	2007
Provision au début de la période	117	13	**130**	122
Variation nette du trimestre	10	1	**11**	3
Provision à la fin de la période	127	14	**141**	125

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'Hydro-Québec éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à ses passifs financiers.

L'exposition d'Hydro-Québec est réduite par :

- un volume important de fonds générés par l'exploitation ;
- un portefeuille diversifié d'instruments très liquides ou facilement convertibles en liquidités, avec des contreparties de grande qualité ;
- des sources de financement préautorisées ;
- la qualité de la signature d'Hydro-Québec sur les marchés des capitaux ;
- la diversification des sources de financement de l'entreprise ;
- la gestion du niveau de la dette à taux variable et de la dette remboursable en devises.

Note 7 - Instruments financiers

Le tableau suivant présente les échéances des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers au 31 mars 2008.

Échéance	Emprunts	Dette à long terme	Instruments dérivés
2008 (9 mois)	517	1 466	268
2009	42	4 255	185
2010	-	3 085	163
2011	-	4 726	252
2012	-	3 157	137
1 à 5 ans	559	16 689	1 005
6 à 10 ans	-	11 255	856
11 à 15 ans	-	16 684	876
16 à 20 ans	-	7 431	655
21 à 25 ans	-	7 752	603
26 à 30 ans	-	8 394	84
31 à 35 ans	-	6 425	-
36 à 40 ans	-	5 514	-
41 à 45 ans	-	1 703	-
46 à 50 ans	-	1 600	-
51 à 55 ans	-	1 192	-
56 ans et plus	-	1 602	-
Total	**559**	**86 241**	**4 079**

Les échéances contractuelles de la dette à perpétuité se traduisent par des flux d'intérêts bisannuels. Cette dette, d'un montant de 297 M$ (289 M$ US), porte intérêt au taux LIBOR majoré de 0,0625 %, établi semestriellement. Au 31 mars 2008, le taux applicable s'élevait à 2,6 %.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Hydro-Québec est exposée à trois types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié au prix de l'aluminium. Ces trois facteurs font l'objet d'une gestion intégrée active visant à limiter leur incidence à court terme sur les résultats afin de s'assurer que le risque, après mesure d'atténuation, est à un niveau acceptable. Par ailleurs, les transactions de courtage effectuées sur les marchés de gros par le parquet de transactions énergétiques d'Hydro-Québec comportent un risque de marché lié au prix de l'énergie, lequel fait l'objet d'une gestion par limitation de la valeur à risque.

Risque de change

Hydro-Québec réalise des ventes en dollars américains, et une partie de sa dette à long terme est libellée dans diverses devises.

L'exposition d'Hydro-Québec au risque de change est réduite par :

- les effets compensatoires des dettes libellées en dollars américains (flux payeurs), par rapport aux produits des ventes réalisées dans cette même devise (flux receveurs) ;
- l'utilisation d'instruments dérivés tels que des swaps de devises, des contrats à terme et des options.

Conséquemment, une analyse de sensibilité au risque de change liée à la devise américaine ne démontre aucun impact significatif sur les résultats du trimestre.

Note 7 - Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Hydro-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt lié aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires, aux emprunts à court terme et à la dette à long terme. Au 31 mars 2008, la proportion de la dette à taux variable était de 7 %.

L'exposition d'Hydro-Québec au risque de taux d'intérêt est limitée par :

- l'effet compensatoire d'une augmentation des taux sur la dette qui se traduit par une baisse du coût de retraite ;
- l'effet compensatoire entre les actifs et les passifs à taux variable ;
- les fonds provenant de l'exploitation qui permettent de maintenir à un niveau élevé le ratio de couverture des intérêts ;
- l'utilisation d'instruments dérivés tels que des contrats à terme, des options et des swaps pour la gestion de la proportion fixe et variable de la dette à long terme.

Conséquemment, une analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt ne démontre aucun impact significatif sur les résultats du trimestre.

Risque lié au prix de l'aluminium

Hydro-Québec réalise certaines ventes dont le prix varie en fonction du prix de l'aluminium. Les stratégies de gestion adoptées par Hydro-Québec permettent de couvrir ou non le risque de marché lié à ces ventes au moyen d'instruments dérivés tels que des contrats à terme, des options et des swaps. Une analyse de sensibilité liée au prix de l'aluminium ne démontre aucun impact significatif sur les résultats du trimestre.

Effet sur les résultats du premier trimestre 2008

Effet des couvertures de flux de trésorerie sur les résultats

Une perte nette de 11 M$ a été comptabilisée dans les résultats au titre de l'inefficacité des couvertures de flux de trésorerie pour le premier trimestre 2008.

Effet des couvertures de juste valeur sur les résultats

Une perte nette de 3 M$ a été comptabilisée dans les résultats au titre de l'inefficacité des couvertures de juste valeur pour le premier trimestre 2008.

Effet de la réévaluation d'instruments non désignés comme couvertures sur les résultats

Un gain net de 30 M$ a été comptabilisé dans les résultats du premier trimestre 2008 par suite de la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas comptabilisés selon la comptabilité de couverture, mais qui sont principalement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion des risques d'Hydro-Québec.

Note 8 - Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Au 31 mars 2008		
	En couverture de flux de trésorerie	Autres	Total
Solde au début de la période	965	(3)	**962**
Variation de la période	(72)	3	**(69)**
Solde à la fin de la période	893	-	**893**

	Au 31 mars 2007		
	En couverture de flux de trésorerie	Autres	Total
Solde au début de la période	479	(8)	471
Variation de la période	(51)	5	(46)
Solde à la fin de la période	428	(3)	425

Note 9 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2008	2007
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	**(803)**	(748)
Matériaux, combustible et fournitures	**(18)**	(6)
Créditeurs et charges à payer	**(119)**	(255)
Intérêts courus	**(405)**	(418)
	(1 345)	(1 427)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	**12**	13
Intérêts payés	**924**	940

Note 10 - Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 31 mars			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2008	2007	**2008**	2007
Coût constaté au titre des prestations constituées	**44**	76	**26**	24

Note 11 - Engagements et éventualités

Garanties

Au 31 mars 2008, la responsabilité potentielle maximale d'Hydro-Québec au titre des lettres de crédit ou des cautionnements fournis comme garanties s'élevait à 365 M$. De ce montant, 288 M$ concernaient les achats d'énergie. Certaines garanties viennent à échéance entre 2008 et 2019, alors que d'autres ont une échéance indéterminée.

Hydro-Québec a fourni aux acquéreurs de ses participations des garanties en ce qui a trait aux passifs fiscaux éventuels et à certaines autres déclarations usuelles. Ces garanties, pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé, sont en vigueur jusqu'à l'échéance des périodes de prescription applicables.

Note 12 – Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

Trois mois terminés le 31 mars 2008

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	578	12	3 176	-	5	-	**3 771**
Intersectoriels	1 491	694	15	345	278	(2 823)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	840	131	362	-	(3)	3	**1 333**
Bénéfice net	840	131	362	-	114	3	**1 450**
Actif total au 31 mars 2008	29 797	16 795	12 204	297	5 065	(298)	**63 860**

Trois mois terminés le 31 mars 2007

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	539	10	3 157	-	10	16	3 732
Intersectoriels	1 489	701	14	286	275	(2 765)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	907	127	393	1	(21)	3	1 410
Bénéfice net	907	127	393	1	-	3	1 431
Actif total au 31 mars 2007	28 838	16 590	11 950	208	4 261	(225)	61 622

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

Sommaire des résultats

	Trois mois terminés les 31 mars			
	2008	2007	Variation (%)	
Produits	**3 771**	3 732	1.0	↑
Charges	**1 823**	1 704	7.0	↑
Frais financiers	**615**	618	0.5	↓
Activités abandonnées	**117**	21	-	↑
Bénéfice net	**1 450**	1 431	1.3	↑

Bénéfice net

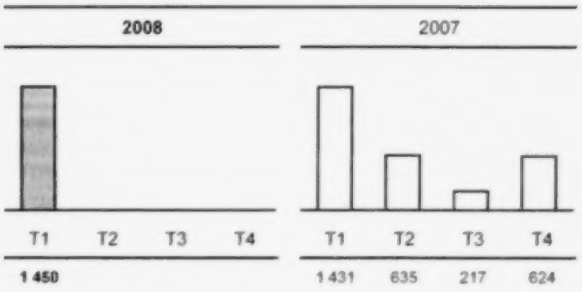

Produits

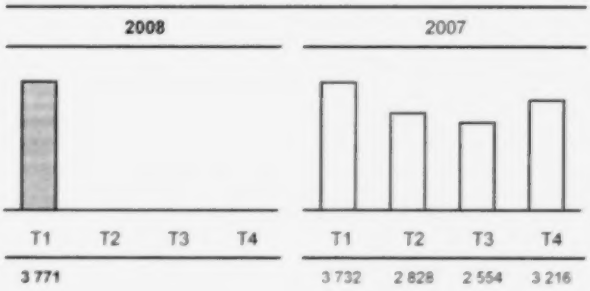

Produits des ventes d'électricité au Québec

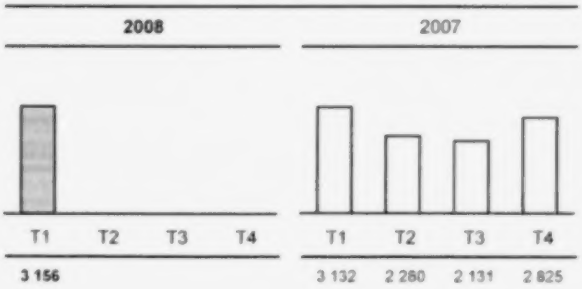

Produits des ventes d'électricité hors Québec

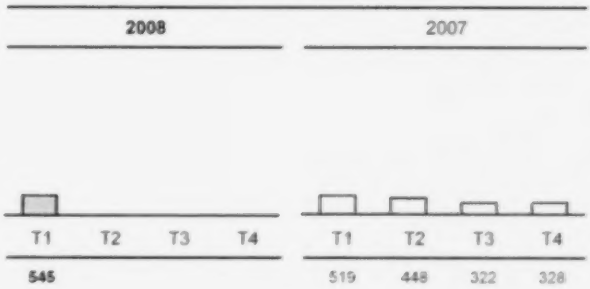

Faits saillants du trimestre

Production

Complexe de la Romaine

En janvier, Hydro-Québec a déposé auprès des autorités gouvernementales l'étude d'impact sur l'environnement du complexe hydroélectrique de la Romaine. Celui-ci comprend quatre aménagements d'une puissance totale de 1 550 MW sur la rivière Romaine, en Minganie, pour une production annuelle de 8,0 TWh. Les travaux sont évalués à 6,5 G$. Sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, la construction débutera à l'été 2009, et la mise en service des équipements s'échelonnera entre 2014 et 2020.

Dans le cadre de ce projet, Hydro-Québec a signé en janvier une entente de partenariat avec la municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie. En vertu de cette entente, les huit municipalités de la MRC recevront des redevances de 100 M$ dont les versements s'échelonneront jusqu'en 2070.

Centrale de la Péribonka

Les deux derniers groupes de la centrale de la Péribonka sont entrés en service respectivement en janvier et en mars, avec trois mois d'avance sur le calendrier. D'une puissance de 385 MW, la centrale produira 2,2 TWh par année, soit la consommation de 85 000 clients résidentiels.

Transport

Décisions de la Régie de l'énergie

En février, la Régie de l'énergie a fixé les **tarifs et conditions des services de transport d'électricité** d'Hydro-Québec TransÉnergie avec effet le 1er janvier 2008. La décision se traduit essentiellement par une diminution de 11 M$ des revenus du service de transport pour l'alimentation de la charge locale, qui passent de 2 540 M$ à 2 529 M$.

En mars, la Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec TransÉnergie à construire la **ligne Chénier-Outaouais** à 315 kV en vue de renforcer la future interconnexion de 1 250 MW avec l'Ontario. La mise en service de la ligne est prévue pour 2010, et le coût total des travaux de renforcement s'établit à 214 M$.

En mars, la Régie de l'énergie a également autorisé Hydro-Québec TransÉnergie à construire le **poste de Mont-Tremblant** à 120-25 kV ainsi que deux lignes d'alimentation à 120 kV. Les équipements, dont le coût s'élève à 51 M$, devraient être mis en service en décembre 2009.

Distribution

Décisions de la Régie de l'énergie

En février, la Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec Distribution à augmenter ses **tarifs** de 2,9 % avec effet le 1er avril 2008. Cet ajustement, qui représente une hausse de 2,97 $ par mois pour le client résidentiel moyen, permettra de réduire considérablement le solde des coûts de transport reportés pour les années 2005 et 2006. Dans sa décision, la Régie a reconnu les gains de 40 M$ découlant du Plan intégré d'amélioration de l'efficience de la division et a autorisé un budget de 252 M$ pour la réalisation du Plan global en efficacité

énergétique, dont l'objectif pour 2008 a été fixé à 745 GWh d'économies. Elle a par ailleurs approuvé la mise en place d'un projet pilote de tarification différenciée dans le temps.

En mars, la Régie a approuvé de nouvelles **Conditions de service d'électricité** en remplacement du *Règlement 634 sur les conditions de fourniture de l'électricité*. Entrées en vigueur le 1er avril 2008, celles-ci constituent désormais le cadre réglementaire à respecter en matière de conditions de service.

Hydro-Québec, 75, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4
This report is also available in English.
www.hydroquebec.com
ISSN 0848-5836
2008G001-1F